



HAL
open science

Qui (dé)fait les patrimoines "populaires"?, Synthèse de séance du séminaire Dé-patrimonialisations, Séance 2, Romain Bertrand et Mathilde Bielawski (org.), Université Lumière Lyon 2, LADEC-ED 483.

Morane Chavanon

► **To cite this version:**

Morane Chavanon. Qui (dé)fait les patrimoines "populaires"?, Synthèse de séance du séminaire Dé-patrimonialisations, Séance 2, Romain Bertrand et Mathilde Bielawski (org.), Université Lumière Lyon 2, LADEC-ED 483.. 2023. halshs-03891398

HAL Id: halshs-03891398

<https://shs.hal.science/halshs-03891398v1>

Preprint submitted on 9 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License



Séance du 4/12/20 : « Qui (dé)fait les patrimoines « populaires » ? »

Morane Chavanon (post-doctorante Pacte – membre associée Institut Convergences Migrations)

Alain Chenevez et Vincent Veschambre ont en commun d'analyser les questions patrimoniales à partir d'un double regard : celui de chercheurs et d'acteurs du patrimoine. En effet, Alain Chenevez, enseignant-chercheur à Dijon, spécialiste des questions urbaines dans une perspective socioanthropologique, a été directeur du Musée urbain Tony Garnier de 2003 à 2008. Quant à Vincent Veschambre, géographe de formation, il est devenu conservateur en chef du patrimoine et directeur du Rize-Centre Mémoires et société de Villeurbanne à partir 2015.

Dans cette séance, nous nous sommes questionné.es sur la transformation des « héritages populaires » en patrimoine. Vincent Veschambre propose d'utiliser le terme « héritage » plutôt que celui de patrimoine, car il permet d'introduire les notions d'appropriation, d'attachement et de transmission. En effet, concernant les mondes populaires, la patrimonialisation à proprement parler ne va pas de soi, d'autant plus lorsque l'on parle de bâti.

Si Alain Chenevez évoque une « expérience universelle » d'attachement, les échanges du jour ont bien montré que la mise en patrimoine du populaire n'échappe pas aux structures sociales.

Dans le cadre d'une comparaison franco-brésilienne, Alain Chenevez revient sur la création du Musée Urbain Tony Garnier dans le 8e arrondissement de Lyon, parmi les quartiers les plus populaires de la ville. L'un des enjeux de son propos est de montrer que contrairement à certains présupposés, le patrimoine n'est pas qu'une affaire d'experts, mais qu'il existe également des formes de saisie et de formulation « par le bas » de revendications en faveur de la reconnaissance d'un patrimoine populaire. La comparaison des contextes français et brésilien qu'il mène trouve alors tout son sens. Au Brésil, le développement des musées communautaires, c'est-à-dire des écomusées gérés par les communautés elles-mêmes et faiblement institutionnalisés, avec une moindre intervention de l'État, s'est avéré une expérience fructueuse. A contrario, ces formes muséales censément participatives ont fini par se normaliser en France.

Quant à Vincent Veschambre, il montre à partir de l'exemple de Villeurbanne que la notion de mémoire a tendance à être davantage retenue que celle de patrimoine dans la politique de valorisation du passé industriel local, ce dont témoigne la création d'un lieu comme le Rize. À l'exception des Gratte-ciel, anciens logements ouvriers situés au cœur de la ville, et de l'ancienne usine de textile TASE à la jonction avec la commune de Vaulx-en-Velin, le patrimoine industriel ne fait pas l'objet d'une véritable politique de conservation à Villeurbanne. Vincent Veschambre évoque la notion de « déni patrimonial » pour désigner cette marginalisation du bâti par rapport à la valorisation politique des mémoires sociales, moins coûteuses d'un point de vue matériel. Il décrit une « tendance a-patrimoniale », basée sur une négation même de la possibilité de cette notion de patrimoine. Les interlocuteur.ices politiques et technicien.nes villeurbannais.es ne souhaitent pas inclure ce terme dans leur « outillage conceptuel », générant un « divorce entre le champ de l'urbanisme et celui du patrimoine ». Par exemple, les cheminées d'usines villeurbannaises sont sauvegardées au coup par coup, sans plan d'ensemble.

Dans ces deux interventions – mais nous pourrions remonter en France aux années 1980 avec le mouvement de reconnaissance institutionnelle du patrimoine industriel puis la création d'une mission dédiée au patrimoine ethnologique dans les années 1990, s'appuyant largement sur les DRAC, et enfin la ratification en 2006 de la convention de l'UNESCO pour la reconnaissance du Patrimoine Culturel Immatériel – nous voyons qu'il est difficile d'opposer une prise en charge par le « haut » du patrimoine, qui sélectionnerait les objets les plus légitimes, et un processus plus démocratique où les acteurs sociaux défendraient eux-mêmes – et donc constitueraient – leurs propres patrimoines.

Dans les faits, nous assistons plutôt à des croisements incessants, à des interactions constantes et des intérêts partagés entre des acteur.ices impliqué.es dans les processus patrimoniaux depuis une position institutionnelle, voire politique (le maire de Villeurbanne ou bien le préfet du Rhône concernant le musée Tony Garnier) et des acteurs sociaux que l'on pourrait qualifier de « profanes », bien que doté. es de propriétés sociales particulières. Au fond, il n'y a pas d'opposition frontale. Depuis la fin des années 1990, des opportunités sont ouvertes par les pouvoirs publics, saisies par certain.es acteur.ices, en vue d'introduire le populaire dans les répertoires culturels et patrimoniaux légitimes.

Toutefois, il importe d'être attentif aux contextes dans lesquels ces rapports entre « expériences patrimoniales », selon l'expression de Jean-Louis Tornatore, et sphère politique s'opèrent. Dans le cas du Rize, Vincent Veschambre revient sur l'impulsion municipale de la valorisation de la mémoire industrielle du territoire, dont les habitant.es de la ville se sont ensuite saisis. Les habitant.es sont également à l'initiative du projet de patrimonialisation de la cité Tony Garnier et ont tâché de convaincre les pouvoirs publics de son intérêt. En revanche, dans le cas brésilien, le processus de patrimonialisation des pratiques traditionnelles de pêche intervient en résistance aux édiles locaux et leur stratégie d'embourgeoisement de la ville de Fortaleza, tout en s'appuyant sur l'UNESCO et sa volonté de valoriser le patrimoine culturel immatériel.

Les pouvoirs publics – à la lueur d'intérêts variés – se livrent ainsi à des tentatives d'ennoblissement du populaire. En outre, si ces dernières trouvent des résonances localement, il importe de comprendre comment l'intérêt pour le patrimoine se distribue socialement, ce que la catégorie d'« habitant.es » tend à gommer. Il existe bien des usages « par le haut » du patrimoine populaire, dont l'un des enjeux est de produire l'image d'un ancrage populaire, à la façon de l'inter-quartiers mémoires et patrimoine créé dans le cadre de la démocratie locale villeurbannaise en vue d'inscrire la « problématique mémorielle » (terme figurant dans le document de préfiguration du Rize) au sein de la population locale.

Cette réflexion nous invite à nous demander qui sont les habitant.es mobilisé.es au départ pour la rénovation de la Cité Tony Garnier ? Alain Chenevez montre qu'ils ont des ressources, en l'occurrence militantes et culturelles, les rendant peu représentatifs des catégories les plus populaires résidant dans la cité. Des artistes se sont également impliqués, donnant à voir une imbrication entre un intérêt pour le patrimoine populaire et des préoccupations liées à d'autres sphères socioprofessionnelles, distinctes de celles où évoluent les classes populaires locales.

Pour autant, à l'image de ce que défend l'argumentaire de ce séminaire, ces tentatives d'ennoblissement du patrimoine populaire ne font pas disparaître les formes de hiérarchisation existantes entre les objets patrimoniaux. C'est ce que montre bien Alain Chenevez en pointant les résistances auxquels se confrontent les habitant.es et les artistes, appuyés, en fait, par le préfet du Rhône, lors des prémices de la création du Musée Urbain Tony Garnier. Dans les années 1980, la qualité artistique de cet ensemble urbain est alors jugée en deçà des attentes en vigueur dans les politiques culturelles d'alors.

La comparaison de différents contextes nationaux soulève un autre intérêt concernant la mise en patrimoine des passés populaires. L'inauguration du Rize dans le sillage de la candidature de Jean-Paul Bret à la mairie de Villeurbanne en 2001, la création du Musée Urbain Tony Garnier et la lutte des pêcheurs de Fortaleza au Brésil conduisent à affirmer, à l'instar de Sarah Gensburger et son travail sur les politiques en mémoire des Justes de France que « quelque chose d'autre que le passé se joue » (Gensburger, 2010) dans les processus de (dé)patrimonialisation des mondes populaires.

En effet, est-ce que la mobilisation originelle des habitant.es de la cité Tony Garnier ne constituait pas d'abord une demande de rénovation, une demande de prise en compte de leur quartier à égalité de traitement avec ceux plus aisés du centre-ville lyonnais, davantage qu'une volonté de mise en patrimoine de ce type d'habitat caractéristique du monde ouvrier local ?

Pour les habitant.es de la Cité Tony Garnier, dont Alain Chenevez souligne que la lutte patrimoniale s'initie au moment où le monde ouvrier se délite dans le sillage de la désindustrialisation, la dégradation du quartier se fait le reflet de ce déclassement. Derrière l'adoption d'un répertoire d'action patrimonial, nous pouvons voir l'écho de la perte de centralité de la classe ouvrière dans la lutte politique. Les enjeux sociaux – à la faveur de l'engagement de certain.es acteur.ices aux propriétés sociales spécifiques – se déplacent ainsi sur le terrain culturel. Si 1980 est l'« année du Patrimoine » et marque le début de la

reconnaissance institutionnelle du patrimoine industriel, cela intervient dans un contexte où les délocalisations des sites de production industrielle sont une réalité sociale structurante.

Ce phénomène peut également se lire sur le terrain électoral municipal. À Villeurbanne, la municipalité socialiste revendique l'identité populaire de la ville à travers la mise en place d'une politique culturelle ambitieuse susceptible de séduire avant tout les membres d'une petite bourgeoisie culturelle locale.

Les deux communications convergent vers la mise en avant du fait que la production de valeurs symboliques est accaparée par celles et ceux qui peuvent en bénéficier.

Cela se traduit bien dans le cas du musée urbain Tony Garnier où Alain Chenevez montre qu'un processus de professionnalisation a découlé de la reconnaissance par l'UNESCO dans les années 2000 et a conduit à l'« évacuation du populaire » via une « standardisation des actions culturelles proposées pour consonner avec une logique de qualité ».

Quant à la lutte des pêcheurs brésiliens, les enjeux sont de nature plus matérielle. Le risque d'une évacuation physique de leur propre territoire de pêche est bien présent, en lien avec la transformation du quartier au profit des touristes étrangers et des classes aisées brésiliennes. Dans un premier temps, la folklorisation des pêcheurs – appuyée par la politique de valorisation du patrimoine immatériel de l'Unesco et le soutien d'universitaires et d'artistes – est un outil dont les premiers concernés s'emparent pour lutter face aux projets municipaux d'aseptisation du lieu en vue de favoriser une consommation bourgeoise de celui-ci et, à terme, sa gentrification. Les pêcheurs deviennent ainsi partie intégrante de l'image de la ville. Or, cette stratégie de réappropriation de l'usage communicationnel du patrimoine ne fonctionne que pour un temps, ces derniers étant progressivement évincés de leur territoire de pêche.

Cela permet d'interroger la notion de « cause patrimoniale » : pour les pêcheurs, le patrimoine est une ressource mobilisée dans une lutte portant sur d'autres revendications : en l'occurrence la défense de leur droit de préserver leur territoire de pêche et donc leur activité de subsistance. C'est une lutte pour leur survie. Ce n'est pas tant la reconnaissance symbolique de cette dernière à proprement parler qui les intéresse, elle est un moyen.

Ces mobilisations patrimoniales, avec des enjeux et des résolutions différentes, se font l'écho d'une recomposition des mondes populaires qui a des impacts sur leur statut dans l'espace urbain.

- En France : désindustrialisation et déclassement à la fois social et résidentiel de la classe ouvrière

- Au Brésil : expulsion pure et simple de tenants d'une activité traditionnelle en voie de disparition, dans le cadre d'une stratégie d'embourgeoisement de la ville.

Il est alors crucial de retracer la genèse de la préoccupation patrimoniale pour comprendre comment se (dé) font les patrimoines populaires.

Le regard patrimonial est médié par l'intérêt de certain.es acteur.ices aux ressources leur permettant de valoriser sur un registre cultivé les traits de ce passé populaire et par l'évolution des répertoires institutionnels qui ouvrent leurs critères de valorisation à des objets plus sociaux ou immatériels.

Aussi, qu'est-ce qui défait ? Dans le cas de Tony Garnier, c'est finalement le succès de la patrimonialisation qui défait son lien au populaire. Au Brésil, c'est la défaite des pêcheurs face au pouvoir politique, dont l'objectif est d'invisibiliser ce groupe, qui emporte avec eux leur patrimoine. Quant à Villeurbanne, si des intérêts électoraux président à la volonté de donner une couleur sociale à une politique municipale en mettant en avant l'héritage populaire de la ville, Vincent Veschambre souligne le « déni » à l'œuvre dans les faits. C'est dès le départ la mémoire qui est mise en avant par le pouvoir municipal au détriment du patrimoine bâti, faisant encourir un risque de disparition des traces du passé « laborieux »¹ de Villeurbanne.

La séance du jour a permis de mettre en avant une forme de paradoxe patrimonial : lorsque les institutions donnent une visibilité aux passés des classes populaires, le processus s'accompagne presque simultanément de la dépossession de ces dernières. Comme le mentionne Alain Chenevez en prenant l'exemple du musée Tony Garnier (mais qui se vérifie ailleurs) : « Quand l'Unesco arrive, le populaire s'en va ! ». Se pose alors la question : un patrimoine populaire est-il possible ? Il propose alors le terme « grandeur populaire ».

Vincent Veschambre, depuis sa position de direction au Rize, se demande : « comment travailler ni sur ni sans les classes populaires, mais avec ? » Pour lui, l'une des clés est l'inscription dans le temps des institutions dédiées, devenant alors « des lieux appropriables par ceux qui ne sont pas forcément à l'aise avec les institutions ». Il conclut sur l'importance de s'attacher à l'« envers de la patrimonialisation » où mouvements patrimoniaux et anti-patrimoniaux sont concomitants, à l'image de la période contemporaine de valorisation du patrimoine immatériel. Contre les pré-supposés y voyant un passage au « tout patrimoine », Vincent Veschambre y décèle une logique anti-patrimoniale contenue et permise par l'attention portée au mémoriel. L'équilibre reste ainsi à trouver entre mémoire et patrimoine pour pouvoir garantir la transmission des « héritages populaires ».

Finalement, ce qui défait le patrimoine populaire n'est-ce pas la position de domination sociale et symbolique dans laquelle se trouvent au présent les héritiers de ce passé ? Comme l'écrit Emmanuel Amougou, on ne peut déconnecter les processus de (dé) patrimonialisation de l'ensemble des formes de hiérarchisation sociales et symboliques, conduisant à poser la question : qui parle au nom des classes populaires ?

1 Terme mis en avant dans une exposition au Rize « Villeurbanne, la laborieuse » en 2014.